



## 2022 : une année difficile pour la LDH

En ce début d'année, il convient, selon la coutume d'adresser les vœux de la section à la section : vœux aux adhérents et à leurs proches, vœux au groupe lillois, vœux pour les droits de l'Homme et pour leur reconnaissance au niveau national comme au niveau local. Au niveau des principes comme au niveau de la vie quotidienne.

La tâche sera dure pour la section au cours de cette année. Il nous faudra faire face à ce déferlement abject des idées des attitudes et des mots de cette extrême-droite qui a trouvé en Zemmour le pendant « hard » à une Marine Le Pen contestée dans sa tentative de dédramatiser le Front National.

Il nous faudra être présent – sur les principes et non dans le soutien aux candidats – dans le débat d'une élection présidentielle où la droite s'opposera à la droite et à l'extrême-droite et où les idées d'une gauche sociale, progressiste et écologique se présenteront de manière éclatée et partisane.

Il nous faudra – particulièrement dans le Nord - apporter notre soutien sans faille aux sans-papiers et aux réfugiés, premières victimes de cette montée de l'extrême droite et d'un débat présidentiel calamiteux.

La tâche sera dure mais nous avons l'optimisme et la volonté.



6 – 12 décembre 2021

## Un Forum des libertés de qualité

Notre forum de décembre se caractérise d'abord par une grande affluence en termes de participation malgré le contexte hivernal et sanitaire.

Il se caractérise aussi par des interventions de grande qualité avec des experts des thèmes abordés. Et par une organisation très rigoureuse et efficace.

Les publics ont été différents selon les thématiques abordées et on a particulièrement noté la présence en nombre de jeunes et d'étudiants.

Des perspectives sont ébauchées pour l'avenir de la LDH à Lille : Fixer des orientations de travail en lien avec les thèmes abordés lors du Forum et avec l'appui des intervenants comme, par exemple sur la vidéo surveillance ou les extrêmes droites...



Les moments forts ont été particulièrement la venue de Malik Salemkour et les deux conférences du 11 décembre sur les extrêmes-droites et sur les discriminations. Mais aussi la séance d'ouverture sur la laïcité à la MDA avec Jean-Louis Bianco et la séance de clôture de François Héran sur le thème « Les droits de la personne humaine sont-ils divisibles et sélectifs ? »

cr d'Ignace Lepoutre

18 décembre :

## Journée internationale des Migrants

Drame de l'immigration, le naufrage de Calais a servi de toile de fond à la manifestation du samedi 18 décembre 2021, place de la République, à l'occasion de la Journée internationale des migrants.

Selon l'enquête, les migrants seraient partis à bord d'un bateau quand leur embarcation de fortune a commencé à couler.

Des questions se posent sur les appels qu'ont passés les migrants aux autorités françaises et anglaises, quand leur embarcation de fortune a commencé à couler.

Autour d'un cercueil en carton, ils étaient une centaine, place de la République, ce samedi 18 décembre après-midi, regroupés derrière une banderole : « Migrants, réfugiés, sans papiers : tous sans papiers ! Régularisez ! ».

Emmanuelle Jordan-Chartier a pris la parole au nom de la section de Lille de la LDH



**ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION LDH DE LILLE**  
**Jeudi 20 Janvier 2022 à la MDA, rue Jean Bart**

## Le Forum déroulé au jour le jour



La nouveauté de ce Forum se situait notamment dans la concentration sur une semaine de dix manifestations, de dix propositions de rencontres entre des intellectuels et des militants des droits de l'Homme. Dans un échange suivi et divers permettant une réflexion et des précisions sur les motifs de notre engagement.

Disons que le pari a été tenu et que ces dix rencontres ont été fructueuses.

**Lundi 6 décembre : Quelle laïcité en France ? - Jean Louis Bianco- 100 personnes**

**Mardi 7 décembre : Des libertés académiques en danger ? – Michel Deneken – 25 personnes – Intervention universitaire pour un public averti**

**Mercredi 8 décembre : Une société de la vigilance – Vanessa Codaccioni – 40 personnes – Intervention de grande qualité avec débat très dense ouvrant des perspectives**

**Judi 9 décembre : Expansion ou reflux de la Sécurité Sociale ? – Michael Zemmour – 40 personnes – Intervention concrète et didactique de grande qualité.**



**Vendredi 10 décembre, salle Courmont : Dans un contexte d'obsession sécuritaire : un droit d'asile, quel asile ? par Catherine Teitgen-Colly. 100 personnes remplissaient le quota attribué à la salle**

. La fête prévue avec le Tire-Laine n'a malheureusement pas pu se tenir pour des raisons d'interdiction sanitaire. Mais l'Expo-photos de Julie Deville consacrée aux sans-papiers a rencontré un grand succès et le Village Associatif a réuni toutes les associations partenaires.

**Samedi 11 décembre : Ouverture par Malik Salemkour – Intervention sur le problème général des droits de l'Homme et sur les réfugiés. Intervention très appréciée par une centaine de personnes – le quota - réunies à Sciences-Po.**

**Intervention suivie de celle de Nicolas Lebourg : « Les extrêmes - droites en France : Bilan et perspectives » Expert du domaine abordé, il a permis une approche scientifique et un débat.**

**Ensuite : « Prendre la mesure des discriminations. Un enjeu pour les libertés publiques et l'égalité » par Julien Talpin a réuni 80 personnes autour d'une intervention très éclairante ouvrant de nombreuses perspectives d'actions.**



**Dimanche 12 décembre : La manif en crise par Danielle Tartakowsky a rassemblé 60 personnes. Un exposé précis sur l'organisation des manifestations. Regret que n'ait pas été abordé la situation actuelle des manifestations –**

**Le Forum s'est clos sur une intervention de François Héran : « Les droits de la personne sont-ils divisibles et sélectifs » suivie par 90 auditeurs très attentifs.**

## Un Forum sous le signe des réfugiés noyés en mer du Nord



Lors de chacune de des manifestations du Forum des Libertés, en application de la décision de la section de Lille de la Ligue des droits de l'Homme, Emmanuelle Jordan-Chartier a lu et commenté le message suivant :

« La Section lilloise de la LDH souhaite rendre hommage au 27 personnes noyées dans la Manche, si près de nous dans notre Région.

Nous leur dédions ce Forum ainsi qu'à tous les naufragés et disparus en Méditerranée, dans les montagnes, aux frontières européennes, à celles et ceux qui voient leurs tentes lacérées par les forces de polices, et cherchent à survivre jour après jour, nuit après nuit dans des conditions épouvantables.

Ils sont les victimes d'une politique nationale et internationale injuste et meurtrière. La solution passe par le respect du droit international et notamment de la convention de Genève.

Plutôt que de bloquer les frontières, il faut permettre à celles et ceux qui le souhaitent de déposer une demande d'asile dans le pays de leur choix. Nous réclamons une transformation totale des politiques d'accueil, qui doivent respecter la dignité de chacun et se fonder sur la solidarité.

En leur mémoire, nous souhaitons faire de notre tristesse et de notre colère une force de mobilisation. "



## Les suites du Forum sur les libertés :

Les tables rondes et conférences seront mises en ligne sous la forme de capsules vidéo.

Le compte rendu des interventions sera fait par les étudiants pour diffusion. 60 personnes ont laissé leurs coordonnées et une large diffusion de bulletins d'adhésion nous permet de dépasser le nombre de 100 adhérents au seuil de 2022



# Courrier de la section ...

A la Mairie de Lille

## Sur la video-surveillance



La section a débattu lors de la réunion de rentrée d'un courrier de Jean-Claude Menault, adjoint au Maire de Lille à la sécurité, adressé à la section LDH et relatif à la video-surveillance.

Après débat, il a été décidé de répondre le courrier suivant

« Nous accusons réception de votre courrier du 17/12/21 par lequel vous nous proposez de siéger à un « comité d'éthique de vidéo-protection chargé de la bonne application » d'une « charte éthique de vidéo-protection ».

La section de Lille est en train d'examiner votre demande et nous y répondrons prochainement. Au préalable, afin d'éviter toute ambiguïté, nous vous rappelons la position de la Ligue des Droits de l'Homme quant à la vidéo-surveillance (mal nommée « vidéo-protection » dans votre courrier) : une opposition radicale

Cependant, pour alimenter notre réflexion, il est nécessaire que nous connaissions le texte de la charte mentionnée, aussi vous demandons-nous de nous le faire parvenir.

Par ailleurs, nous nous étonnons que, sans attendre notre réponse, la mairie ait déjà communiqué sur la participation de la Ligue des Droits de l'Homme à ce comité\*, ce qui est pour le moins indélicat, voire choquant. Nous en demandons le retrait.

Nous vous prions d'agréer ...

Lu sur le site Internet de la ville de Lille :

Le conseil municipal du 10 décembre dernier a désigné ...

Le collège de représentants de la société civile comprend :

• Madame la Présidente de la section locale de la Ligue des droits de l'homme



Cette question sera à l'ordre du jour de notre assemblée générale du 20 janvier. Elle s'inscrira donc dans nos perspectives de travail pour l'année 2022



## Assemblée Générale de la section de Lille

Comme annoncé dans la Lettre de la section de novembre, l'assemblée générale annuelle de section aura lieu le jeudi 20 janvier 2022 de 18 à 20 heures à la Maison des Associations au 27 rue Jean Bart à Lille dans l'amphithéâtre du 3e étage.

L'ordre du jour est le suivant

- Rapport moral
- Rapport d'activité avec vote
- Rapport financier avec vote
- Présentation et discussion du projet d'actions et de développement de la section
- Élection du bureau statutaire

L'assemblée générale se tenant dans le respect des règles sanitaires, il n'y aura pas de temps convivial en fin de réunion.

Fatima Meziani, présidente.  
Jacques Poquet, trésorier

## Soutien à



Le mardi 28 décembre, une Cour suprême aux ordres du Kremlin et de Vladimir Poutine a décidé la dissolution de « Mémorial »,

association gardienne de la mémoire du Goulag et pièce maîtresse de la défense de l'État de droit. Cette décision vient couronner une année d'intense répression contre de nombreux acteurs de la société civile en Russie.

Trente ans tout juste après la disparition de l'URSS, avalisée le 25 décembre 1991, la décision de la justice russe signe ainsi l'ampleur du retour en arrière.

La fondation de Memorial, en 1989, par des dissidents, dont le Prix Nobel de la paix Andreï Sakharov, constituait, en plus d'être un acquis de la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev, le symbole d'une Russie post-soviétique décidée à faire face à son passé et aux crimes staliniens.

Sa fermeture en est un autre, annonciateur d'une nouvelle vague de répression dans un pays dirigé depuis bientôt vingt-deux ans par un homme, Vladimir Poutine, plus que jamais déterminé à réécrire l'histoire et à contrôler la société civile.

## Le soutien de la LDH de Lille

Le soutien de la LDH de Lille à « Mémorial » est d'autant plus acquis que, dans la continuité de l'action que nous avons menée pour les droits en URSS, nous avons reçu en 1990, rue Gosselet, Jakov Etinger, vice-président de cette association. Il nous avait entretenu des avatars de la perestroïka de Gorbatchev et exprimé un optimisme très modéré.

Trente ans plus tard, nous constatons que la situation des droits de l'Homme et la démocratie restent bafoués dans l'ex-URSS.

Nous prenons les contacts pour soutenir ceux qui, à Moscou, poursuivent le combat pour les droits, la justice et la vérité historique



**Maison des Associations**  
**27 rue Jean Bart, Lille**  
**JEUDI 20 JANVIER 2022**

**Samedi 5 février à 9 h 30**  
**5 rue de Saint-Omer à Lille**

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA**  
**FEDERATION LDH DU NORD**



# Le passe vaccinal, une mauvaise solution

Communiqué LDH



*Dans le contexte de la 5e vague épidémique et alors qu'un nouveau variant se répand, le Premier ministre a annoncé l'intention du gouvernement de remplacer début 2022 le passe sanitaire par un passe vaccinal. Une telle mesure, qui nécessitera l'adoption d'une loi, est particulièrement inquiétante pour les libertés et droits fondamentaux.*

*La Ligue des droits de l'Homme (LDH) alerte contre une décision dont l'effet immédiat sera de priver toute personne n'ayant pas un schéma vaccinal complet d'activités sociales quotidiennes (l'accès aux lieux ouverts au public tels que les restaurants, salles de spectacles, les transports longue distance).*

*Parallèlement des négociations ont lieu entre les partenaires sociaux sur l'extension du passe sanitaire actuel à l'ensemble des salariés. La problématique de la suspension du contrat de travail risque donc de s'étendre à toutes les professions. La privatisation des contrôles du passe sanitaire entraîne son lot d'abus et de tensions, avec des atteintes au secret médical. Au terme des évolutions envisagées, les droits les plus fondamentaux de nombreux citoyens seraient ainsi entravés.*



*La LDH rappelle que les institutions publiques ont pourtant la responsabilité première d'assurer à chacune et chacun, à tout moment, en toute circonstance, la jouissance effective de ses droits fondamentaux.*

## Les propositions de la LDH pour lutter contre la maladie

*La lutte contre la maladie est une nécessité. Convaincue que son éradication passera par l'adhésion de l'ensemble de la population et la combinaison de tous les outils de prévention désormais à notre disposition, la LDH invite le gouvernement à :*



– intensifier sa campagne d'information sur ces outils, au premier rang desquels figurent le vaccin, le port du masque et l'aération des lieux clos, en s'appuyant sur les acteurs de terrain et de la société civile, pour développer ces comportements du quotidien ;

– mettre en place les politiques adaptées (qui ont fait leur preuve notamment en Espagne ou au Portugal) qui « vont vers » les personnes non vaccinées, en particulier les plus de 80 ans « isolés » et les personnes en situation de précarité, dont la couverture vaccinale est insuffisante au regard des risques ;

– revenir à la prise en charge intégrale des tests hors prescription médicale pour toutes et tous, dans un souci d'égalité de traitement et de dépistage massif, pour aider à endiguer la propagation du virus.

**Un souci d'égalité de traitement et de dépistage massif**



*Elle exhorte également l'exécutif à œuvrer en faveur de la levée des brevets sur les vaccins afin que la vaccination soit accessible à toute la population mondiale, seul moyen d'éviter l'émergence de nouveaux variants.*

## Œuvrer en faveur de la levée des brevets

*La LDH rappelle enfin que la saturation des services d'urgence et de réanimation des hôpitaux publics n'est pas tant le résultat de cette crise sanitaire que la conséquence la plus visible d'une gestion de l'hôpital guidée depuis des décennies par la rentabilité financière. Face au risque d'effondrement imminent du système public hospitalier, et plus largement de notre système de santé, la LDH appelle une nouvelle fois le gouvernement à adopter un plan d'urgence pour l'hôpital, assorti des moyens, humains, matériels et financiers à la hauteur des enjeux.*

Paris, le 21 décembre 2021



**Un plan d'urgence pour l'hôpital**

Ligue des droits de l'Homme



